

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	34 (1946)
Heft:	720
Artikel:	Votation fédérale du 7 décembre 1946
Autor:	A.L.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-266005

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Parait tous les quinze jours le samedi

Compte de Chèques postaux I. 943

FONDATRICE DU JOURNAL

Emilie GOURD

RÉDACTION

Mme WIBLÉ-GAILLARD, 10, rue des Granges

ADMINISTRATION ET ANNONCES

Mme Renée BERGUER, 7, route de Chêne



Organe officiel
des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE 1 an	Fr. 6.—
6 mois	3.50
ETRANGER . . .	8.—
Le numéro . . .	0.25
Les abonnements partent de n'importe quelle date	

ANNONCES

11 cent. le mm.
Largeur de la colonne : 70 mm.
Réductions p. annonces répétées

L'intelligence consiste
à tenter de comprendre ce
qui nous est le plus con-
trarie... et à y parvenir.

André MALRAUX

Votation fédérale du 7 décembre 1946

Empêchée par la maladie de remettre au Mouvement Féministe un article avant la votation fédérale, notre correspondante a bien voulu nous faire parvenir quelques remarques une fois le résultat connu. (Réd.).

A une majorité écrasante le Souverain a rejeté, dimanche dernier, le projet de révision de la Constitution fédérale garantissant le droit au travail à tout Suisse valide. Nous pensons que la décision est sage, car la réalisation du projet, — si désirable qu'il soit — eût été incompatible avec d'autres principes fondamentaux de notre Constitution.

L'initiative réclamait en effet que « la Confédération assure par tous les moyens, l'emploi complet et permanent des travailleurs du pays sur la base de salaires suffisant à l'existence ». Et les mesures proposées dans la suite, de collaboration avec les cantons, les communes, les associations professionnelles ; le « programme systématique de crédits » réclamé en faveur des travaux préparés par l'initiative privée, afin d'assurer à tout Suisse « le travail approprié auquel il a droit » ouvrent la porte à une étatisation totale de notre

système économique. A l'exception de certains travaux qu'il fait exécuter à son compte, l'Etat n'est ni un industriel, ni un commerçant, et il ne saurait assumer la responsabilité de l'occupation permanente de tout Suisse, sans une ingérence également permanente dans l'organisme entier de production et de répartition, des prix et des salaires. Au lieu de voir disparaître les multiples institutions officielles, inévitables pendant la guerre, nous en arriverions à la direction légale et définitive par l'Etat de quiconque fournit ou exécuterait le travail. En créant ce droit on anéantirait ce qui nous reste de liberté de commerce et d'industrie, et l'on porterait gravement préjudice à l'esprit d'initiative et d'entreprise qui ont assuré à la Suisse son rang dans l'économie mondiale.

Cela dit, il y a, sans aucun doute, un devoir de l'Etat de parer, dans la mesure du possible, aux effets désastreux des crises économiques et du chômage. Mais la solution qui vient d'être repoussée n'était pas acceptable. A nous de chercher mieux. A. L.



La cause qui ne fut pas défendue au Congrès de Zurich

Nécessité d'une presse féminine indépendante

La rédactrice du Schweizer Frauenblatt a fait paraître, dans le numéro du 8 novembre, un article qui, nous en sommes sûre, intéressera les lecteurs et lectrices du Mouvement Féministe, aussi nous permettons-nous de leur en présenter des extraits.

Le Congrès de Zurich dont la réussite fut si remarquable pour ailleurs, a laissé, cependant, subsister, dans son programme, une grave lacune : on a invité les journalistes femmes à assister au Congrès, elles disposaient, dans le Polytechnicum, d'une salle de presse fort bien aménagée où Mme Maag recevait chacune avec amabilité et compétence, mais parmi les 144 exposés, il n'y en eut pas un seul consacré à la presse féminine. Aussi les 26 journalistes qui participaient au Congrès ont-elles adressé aux organisatrices une lettre de protestation à laquelle le comité a répondu qu'il y avait eu malentendu, d'abord, avec une jeune journaliste qui devait être chargée de la chose, et qu'ensuite, il était trop tard pour obtenir la collaboration d'une autre conférencière.

Mme Studer de Goumoens a jugé, avec raison, qu'il fallait discuter la question de principe dans son journal, puisqu'on avait négligé de le faire oralement à Zurich et voici les réflexions dont elle nous fait part.

Il apparaît, de prime abord, que les organisatrices du Congrès ont sous-estimé l'importance de la presse et que les journalistes plus jeunes ne se rendent pas compte de la responsabilité qu'elles ont à l'égard des femmes et des mouvements féminins. Ces jeunes femmes qui fréquentaient le Congrès y poursuivaient chacune des buts fort différents : les unes travaillaient pour les pages féminines des quotidiens, les autres pour des journaux s'adressant surtout aux ménages, d'autres encore, puisaient là des informations pour des articles purement littéraires ; mais il serait nécessaire qu'elles aient un idéal commun : se sentir responsables de l'opinion féminine, du développement des mouvements féminins et de la place que les problèmes féminins devraient occuper dans la presse du pays.

Elles semblaient trop oublier que la presse contribue, dans une très grande mesure, à l'éducation populaire, à la formation de notre culture, à l'inspiration de notre pensée nationale, politique et religieuse.

Jusqu'au début du XX^e siècle, la rédaction

des journaux et imprimés de toute sorte, était uniquement entre des mains masculines. La femme devait se borner à s'occuper de son intérieur, elle n'avait pas à se soucier des événements extérieurs, ni surtout à manifester publiquement son opinion.

Puis, la femme, qui s'émancipait peu à peu, qui avait plus facilement accès à la vie publique, soit par son activité sociale, soit par sa profession, commença à prendre conscience de la valeur de la presse, et à s'intéresser aux problèmes qui la concernaient immédiatement. Elle s'aperçut alors qu'on la recherchait comme abonnée, qu'on la tolérait comme collaboratrice occasionnelle, lorsqu'elle signait « Voix d'une femme », mais qu'elle était presque toujours écartée lorsqu'elle essayait d'envoyer des articles réguliers sur des sujets de portée générale ; ou bien ses articles étaient corrigés d'une manière si tendancieuse qu'ils devaient être méconnaissables et inopérants. Après ces expériences, quelques femmes courageuses reconnaissent la nécessité de créer une tribune publique où elles eussent la possibilité d'exprimer leurs vœux et de discuter leurs problèmes, ainsi se fondaient les premiers journaux féminins.

Au long des dix ou quinze dernières années, les choses ont considérablement changé. Plus d'un quotidien n'hésite pas à accorder l'hospitalité aux informations féminines à côté des importantes nouvelles du jour. N'oublions pas cependant que la plupart de nos grands journaux dépendent d'un parti politique ou d'une certaine conception du monde ; il est difficile à un rédacteur conscientieux d'accepter, sans hésitations, d'une collaboratrice, un article dont la teneur heurte toutes les traditions de la feuille dont il est responsable.

Aussi est-il essentiel que la plupart des grandes associations féminines aient leur organe, comme c'est le cas. D'autre part, l'Alliance de Sociétés féminines suisses patronne le Schweizer Frauenblatt pour les lectrices de langue allemande et le Mouvement Féministe pour les lectrices de langue française. Enfin les membres féminins du parti social-démocrate ont un périodique de valeur : *Die Frau*.

Au Congrès de Zurich, il aurait fallu montrer clairement aux auditrices que ces feuilles sont au service des intérêts de notre population féminine entière. On aurait dû leur faire mesurer aussi la marée de papier imprimé qui submerge notre pays, afin qu'elles saisissent la puissance actuelle de la presse, presse qui reflète presque uniquement des opinions masculines. Elles auraient mieux senti, alors, la nécessité, pour toute les femmes, de soutenir périodiques féminins : il nous faut cette tribune libre où une femme de n'importe

A la Sorbonne, le 30 novembre,



Cliché Mouvement Féministe
fut rappelé le souvenir de Mme Cécile Brunschwig
ancien sous-secrétaire d'Etat à l'Education Nationale

Cécile Brunschwig

à la paix internationale, puis à la S. d. N. et avait créé, au sein de l'U.F.S.F., une Section Féminine pour la Société des Nations.

Revenue à Paris après la libération, et contrainte d'y chercher un logement, Mme Brunschwig se remit à ses travaux comme si la guerre ne les avait pas interrompus. Elle reprit sa place dans les Comités, pâlie et amaigrie par les années de souffrance et d'anxiété ; et, malgré l'opération qu'elle subit au printemps de 1946, elle se rendit en août au Congrès d'Interlaken. Mais elle avait trop présumé de ses forces et un retour du mal vient de l'emporter.

Dans l'hommage qui lui a été publiquement rendu, on a entendu successivement Mme Malaterre-Sellier, qui lui avait succédé comme Présidente de l'U. F. S. F., Mme Corbett-Ashby, Mme Vavasseur, M. Gemaheling, président du Cartel d'Action Morale et Sociale, Mme Pichon-Landry, Présidente du Conseil National de Femmes, M. Bastid, du Parti Radical, Mme Cottin, Présidente de la Féd. Dém. Int. des Femmes, Mme Jacob, de l'Ecole des Surintendantes d'Usines, Mme Brothier, du Club des Soroptimistes, Mme Germain, représentant les Fédérations de l'Union Française pour le Suffrage des Femmes et M. Justin Godart, Président de l'Union Temporaire contre la Prostitution Réglementée.

Tour à tour ont été évoqués les aspects étonnamment variés de cette inlassable activité ; la journaliste fut mentionnée en passant et nous aurions voulu qu'on insistât sur le rôle de premier plan joué par le journal *La Française*, au cours des 25 dernières années. Mme Brunschwig en avait pris la direction quand sa fondatrice, Jeanne Misme, se retira ; elle en fit un journal d'information féminine, attirant, dont la collection est indispensable pour l'étude du féminisme français et international. Ce serait un beau sujet de thèse qui compléterait la thèse de doctorat soutenue par une Chinoise, Mme Li, sur la presse féministe en France de 1870 à 1914.

Jeune fille, Cécile Kahn avait pris part au mouvement des Universités Populaires qui, à la fin du XIX^e siècle, groupait des intellectuels, des artistes, des sociologues désireux

quelle situation, religion ou parti, puisse venir discuter les problèmes qui lui tiennent à cœur, où elle puisse parler des événements nationaux ou internationaux selon son point de vue à elle.

Au grand forum de Zurich, on a négligé d'attirer l'attention sur cette responsabilité qui nous incombe, on a laissé échapper cette occasion unique. La presse féminine luttera pour la reconnaissance de son existence, quoique l'appui moral du Congrès lui ait été refusé.

Qu'ajouter à cet éloquent plaidoyer ? Peu de chose, sinon insister encore, insister toujours pour que nos amis nous restent fidèles, pour qu'ils fassent, à nos journaux féminins, le plus de propagande possible, parce qu'au-delà du numéro plus ou moins bien réussi, plus ou moins intéressant, il y a la cause de la solidarité qui repose en grande partie sur l'efficacité de notre action, et cette action est en fonction de notre tirage. (Réd.).

Plus charmante que jamais...

